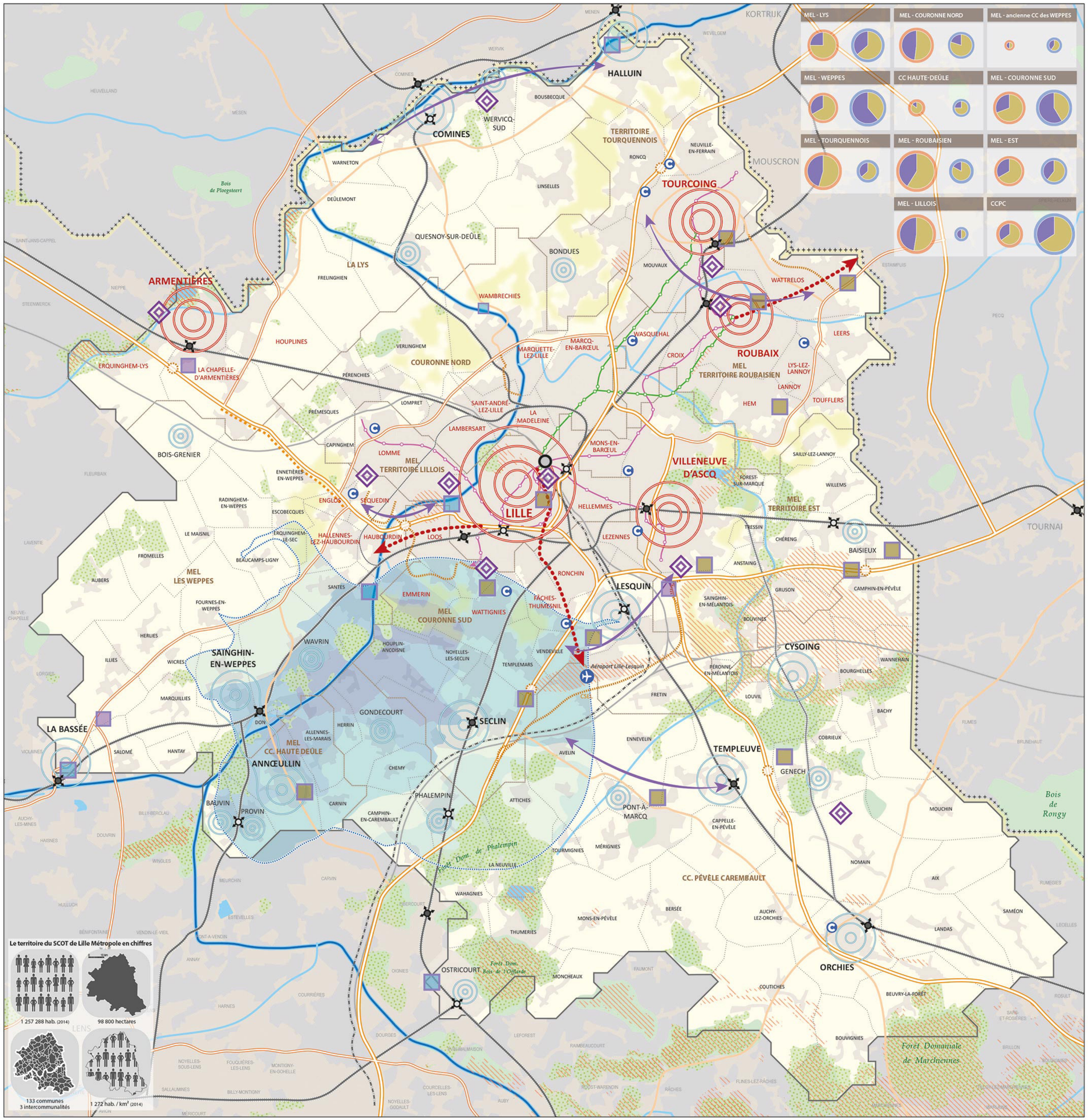

1. Garantir les grands équilibres du développement

Développement urbain

Renouvellement urbain — Destination économique / Destination résidentielle et mixte

Extension urbaine — Destination économique / Destination résidentielle et mixte

Encadrer l'urbanisation

- Zone agricole
- Tissu urbain
- Hémicycle

Répartir harmonieusement le développement résidentiel

- LILLE — Le coeur métropolitain et régional
- ROUBAIX — Les villes-centres d'agglomération
- Sequedin — Les autres villes de l'agglomération
- TEMPLEUVE — Les villes d'appui
- PONT-À-MARCQ — Les villes-relais
- WERVICQ-SUD — Les villes et villages durables

2. Améliorer l'accessibilité du territoire

Infrastructures routières

- Autoroute, voie rapide
- Route principale
- Route secondaire
- Nouvel aménagement routier
- Projet de mise à 2 x 3 voies de l'A25
- Échangeur
- Voie navigable
- Aéroport

Infrastructures transports en commun

- Ligne T.G.V.
- Ligne et gare ferroviaires
- Ligne et station de métro
- Ligne et station de tramway
- Métro (prolongement) ou préservation de la possibilité de prolongement
- Principe d'infrastructure nouvelle liée au projet REGL
- Pôle gare «Eura-Flandres»
- Gare ou pôle intermodal principaux
- Gare ou pôle intermodal principaux potentiel
- Principe de transports en commun structurants

3. Se mobiliser pour l'économie et organiser le développement commercial

Produire des espaces à dominante économique

- Pôle d'excellence à conforter ou à créer
- Site économique lié au fluvial
- Site économique de grande taille
- Autre site d'activités métropolitain
- Axe économique à structurer (mise en réseau de sites)
- Centre commercial métropolitain

4. Viser l'exemplarité en matière environnementale

- Réservoir de biodiversité
- Constructibilité limitée pour des raisons réglementaires indépendantes du SCOT *(PEB* aéroport de Lesquin, site classé plaine de Bouvines, arrêté préfectoral de protection de biotope, Natura 2000, PPRT*, périmètres Sage Lys et Scarpe, RNV*, SIC*, sites classés et inscrits)*

Assurer un développement compatible avec la préservation de la ressource en eau

- Aire d'alimentation des captages «Grenelle»
- Niveaux de vulnérabilité des eaux souterraines (Totale → Faible)

Éléments géographiques

- Forêt et bois
- Réseau hydrographique
- Limite du SCOT
- Territoire du SCOT
- Limite communale
- Frontière nationale

Tous les figurés géométriques utilisés comme symboles ne présagent ni de surfaces ni de vocations exclusives.

*PEB : Plan d'Exposition aux Bruits
*PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques
*RNV : Réserve Naturelle Volontaire
*SIC : Site d'Importance Communautaire
*PIG : Projet d'Intérêt Général

SCOT LILLE MÉTROPOLE

- Rapport de présentation -

SCOT de Lille Métropole

Synthèse

Carte approuvée par le Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, le 10 février 2017

N

0 — 5 km

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Sources : ADULM - Janvier 2017
BRGM - 1981, MEL 2016